

Published on *DRCI* (<https://drci-chu-clermontferrand.fr>)

[Accueil](#) > [Promotion](#) > [Promotion externe](#)

Promotion externe

Missions

La recherche Clinique à Promotion Externe représente l'ensemble des études cliniques réalisées au CHU et pour lesquelles le promoteur est une structure extérieure à l'Hôpital. On distingue deux types de promoteurs externes :

- Les promoteurs industriels qui bien souvent mettent en œuvre des essais cliniques portant sur des médicaments ou autres produits de santé, en vue de l'obtention d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Ces essais sont pour eux une étape importante et obligatoire au développement et à la surveillance d'un nouveau produit.
- Les Promoteurs Académiques n'ont pas quant à eux d'objectif lucratif. Ils regroupent les CHU, les CH, des organismes publics de recherche comme l'Inserm, les CLCC, des sociétés savantes telles que des associations ou des fondations. Les essais cliniques qu'ils mettent en œuvre visent principalement à valider des stratégies diagnostiques ou thérapeutiques.

Le secteur Promotion Externe de la DRCI est le guichet d'entrée des études que les promoteurs extérieurs souhaitent mettre en œuvre au CHU. Avant que l'étude ne démarre, il s'assure de la conformité réglementaire, valide avec l'aide des services impliqués l'adéquation entre les dispositions financières proposées par le promoteur et les dépenses générées par la réalisation de l'étude. Il vérifie également et valide les termes de la convention établie. Pendant le déroulement de l'étude et jusqu'à son terme, il en assure la gestion administrative et financière.

Chaque fin d'année, le secteur Promotion Externe requête auprès des services investigateurs le nombre de patients ou volontaires inclus dans chaque étude. Ce recensement est primordial au suivi de l'activité globale de recherche du CHU et est essentiel à la procédure de certification des comptes.

Source URL: <https://drci-chu-clermontferrand.fr/promotion-externe>